REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU NORD-KIVU ASSEMBLEE PROVINCIALE

2ème Législature de la 3ème République



DEPUTES PROVINCIAUX

LETTRE OUVERTE ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AU SUJET DE LA SITUATION SECURITAIRE, HUMANITAIRE ET SOCIOECONOMIQUE QUI PREVAUT DANS LA PROVINCE DU NORD-KIVU

(avec l'expression de nos hommages les plus déférents)

Excellence Monsieur le Président de la République,

Nous, députés provinciaux du Nord-Kivu réunis ce jour aux fins d'analyser les causes profondes qui endeuillent la nation congolaise, contraignent des milliers des personnes au déplacement en entrainant une catastrophe humanitaire ainsi qu'une destruction du tissu économique et social ;

Considérant la détérioration des relations bilatérales et multilatérales entre les Etats de la région des grands lacs africains :

Préoccupés par le caractère tribalo-ethnique et la méfiance que veut provoquer cette guerre en mettant en moule tous les efforts des institutions nationales, régionales, africaines et internationales pour ramener la paix dans la sous-région ;

Tout en réitérant le respect de la souveraineté, l'intangibilité des frontières et l'indépendance des Etats de la région dans leurs limites de 1885 ;

Au vu de l'accord cadre d'Addis-Abeba, de la feuille de route de Luanda, des communiqués de Nairobi et de Bujumbura sur la paix à l'Est de la RDC;

Tenant compte des efforts considérables de nos forces de défense et de sécurité ;

Dans la perspective de trouver une paix durable à la crise qui secoue l'Est de la République Démocratique du Congo ;

Recommandons ce qui suit :

- La cessation immédiate des hostilités ;
- Le désengagement immédiat des éléments du M23 ;
- Privilégier la résolution pacifique à la crise de l'Est afin d'éviter d'enregistrer d'autres morts qui se comptent déjà par centaines parmi les populations civiles ;
- Impliquer les députés provinciaux, nationaux ainsi que les notabilités du Nord-Kivu dans la conduite du processus de paix ;
- L'ouverture des couloirs humanitaires et des voies routières bloquées dans toutes les zones affectées par les conflits armés, notamment les axes Goma-Rutshuru-Kanyabayonga, Goma-Kitchanga, Goma-Masisi-Walikale;



- Analyser les causes profondes de la présence prolongée des FDLR et des ADF afin de les retourner dans leurs pays d'origine;
- Créer un climat d'apaisement et de sécurisation mutuelle entre les États de la région en veillant à l'acte de non-agression;
- · Renforcer la brigade FIB avec un mandat offensif;
- Prendre les mesures urgentes exceptionnelles favorisant la poursuite du processus électoral en cours afin que les élections se tiennent dans le délai constitutionnel.

Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies dans la

Fait à Goma, le 28 février 2023

Cc:

- Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;
- Monsieur le Président de la Commission Paix et Sécurité de l'Union Africaine ;

région des Grands lacs. 1. Hon. HABINSHUTT SEVINGA ROSAL 2. Hon. hun By Lunge nuTANAVA I Youl 3. HON. ALAIN SIWAKO 4. Hon bidier KAMBALE LUKOGHO J. Hon KAMBALE M KTOPALLE Provense 6. Hon. Alexa bAHVOCK 7. Han. Hope SARMING 8-Bon. PALVIKU SIWATO Hon. Maitre Emmanuel KABUYAYA 10. Hon. GERARS NIVITEGERA M. Hon. BASHOW BASHONSHON 12. Hon AUD NEWS ALLE Olivier 13 HON. SAFARI MAGATARE OLIVIER 15. Hm Prisa KIHANG 16. Hon Chadraex AMAN 17. Hon Bidenzimans Bira